

Liège, le 27/10/2020

## **URGENCE SANITAIRE : DÉCLARATION DU GROUPE DES PARTENAIRES SOCIAUX WALLONS**

---

Face à la dégradation de la situation sanitaire, particulièrement grave en Wallonie, le Gouvernement wallon a pris une série de mesures complémentaires aux mesures fédérales. Dans ce contexte, il demande « *formellement aux partenaires sociaux, patrons et syndicats, de s'inscrire dans l'urgence sanitaire* ».

Par cet appel, le Gouvernement de Wallonie reconnaît le rôle essentiel des organisations syndicales et patronales dans la bonne marche de la société, mais aussi l'importance de la concertation sociale. Une concertation sociale essentielle afin, notamment, de mettre en place et faire respecter toutes les mesures pour protéger et préserver la santé des travailleuses et travailleurs.

Le Gouvernement demande que le télétravail soit *appliqué strictement*, partout où c'est possible. Bien qu'une série de mesures aient déjà été prises, le Groupe des partenaires sociaux wallons (GPSW) appelle à ce que cet objectif soit traduit pleinement, suivant les dispositions du Guide validé par le Groupe des 10, appuyées le cas échéant par des concertations au niveau des secteurs avec une attention particulière aux conditions de travail, parfois difficiles, rencontrées à domicile. Pour les partenaires sociaux, l'objectif est triple : respecter la santé des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs – privé, public et non marchand –, sauvegarder les intérêts économiques des entreprises et garantir la continuité ainsi que la qualité des services publics.

Là où le télétravail n'est pas possible, il convient de prendre toutes les mesures permettant d'assurer un niveau de sécurité sanitaire optimal au sein des entreprises. Il faut veiller au respect absolu des gestes barrières (port du masque, distanciation sociale, protocoles d'hygiène...) et procéder, si nécessaire, au renforcement des mesures de sécurité.

Le GPSW demande aux autorités de généraliser aussi rapidement que possible le recours aux tests dans les entreprises pour les collaborateurs ayant eu un contact à haut risque, même s'ils sont asymptomatiques. Cela doit se faire en concertation avec la médecine du travail, acteur clef du traçage, et en lien avec les centres d'appels.

Les partenaires sociaux souhaitent relever l'importance fondamentale de nos soins de santé. Nos hôpitaux sont désormais au bord de la saturation et le personnel soignant, quand il n'est pas malade, est dans un état de fatigue extrême et d'épuisement psychologique. La situation au sein des maisons de repos et de soins, maisons de repos et autres établissements d'hébergement est tout aussi préoccupante. Le GPSW appelle le gouvernement wallon à débloquer tous les moyens, matériels et financiers, indispensables pour le soutien des travailleuses et travailleurs des soins de santé et ce, afin d'améliorer rapidement et concrètement leurs conditions de travail. Dans ce cadre, une articulation avec le Fédéral sera essentielle, tout particulièrement en ce qui concerne les hôpitaux dont il assure le financement.

Par ailleurs, le GPSW soutient l'appel au personnel ayant travaillé ou travaillant dans le secteur des soins, à faire offre de service pour renforcer les services de soins. Il rappelle néanmoins que cet appel doit être temporaire et exceptionnel. Par ailleurs, il est absolument nécessaire d'offrir à l'ensemble de ces renforts les conditions optimales de sécurité. Il faut s'assurer qu'ils bénéficient de toutes les protections nécessaires en termes de droits du travail (rappelons, par exemple, que lors de la première vague, la couverture assurantielle des bénévoles n'était pas prévue si ceux-ci contractaient le coronavirus).

Pour les partenaires sociaux, le Gouvernement wallon doit renforcer encore le soutien aux travailleuses et aux travailleurs, ainsi qu'aux entreprises. Le GPSW souligne l'importance de maintenir les services d'accueil des enfants et attire l'attention du Gouvernement sur les difficultés rencontrées par l'ensemble des services résidentiels. Celles et ceux, plus fragiles, et dont les conditions de vie se sont encore dégradées avec la crise sanitaire, qu'ils soient travailleurs précaires, salariés ou indépendants ou encore allocataires sociaux, ne devront pas non plus être « oubliés » et faire l'objet d'une attention particulière.

L'urgence de la situation fait primer l'intérêt général et la responsabilité de tous mais il y a aujourd'hui une nécessité absolue de créer les conditions pour qu'à l'avenir, de telles situations soient gérées efficacement. Le GPSW considère qu'il faudra examiner les raisons de fond ayant entraîné une situation plus défavorable en Wallonie – même si la Région n'est pas la seule dans ce cas -, notamment en termes de saturation des établissements hospitaliers. Cela permettra d'adopter les solutions adéquates à l'avenir.

Enfin le GPSW attend du plan Get Up Wallonia qu'il apporte de véritables réponses aux difficultés structurelles de la Wallonie, une nouvelle fois mises en lumière par cette crise. Il rappelle son souhait d'être impliqué tout au long du processus. Dans cette perspective, la mise sur pied d'une Cellule d'anticipation et de prospective permettrait une meilleure définition et mise en œuvre des orientations pour la Wallonie. La conjugaison de ces différentes dynamiques permettra à la Wallonie de se redresser sur de meilleures bases. Dans ce contexte, le CESE Wallonie jouera son rôle.

### ***Le Groupe des partenaires sociaux wallons***

*Créé en 2013, inspiré du Groupe des 10 au niveau fédéral, le Groupe des partenaires sociaux wallons (GPSW) est l'acteur de la concertation sociale avec le Gouvernement. Il regroupe les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs représentés au sein du CESE Wallonie.*

*Ces derniers mois, le GPSW a principalement été associé aux travaux relatifs à l'évaluation des aides à l'emploi et à la formation.*

*Le GPSW est en lien avec le CESE Wallonie, dont une mission est d'organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux.*